

des hommes de la marine marchande, et quoi qu'il puisse en dire, je ne regrette pas de plaider ici leur cause. Le ministre ne voudrait pas, j'en suis sûr, me demander de m'en excuser, bien que les remarques qu'il vient de faire puissent être interprétées ainsi.

Les arguments énoncés n'ont peut-être pas impressionné le ministre et évidemment, ils ne lui semblent pas convaincants. Mais en même temps, il ne devrait pas insinuer que ce ne sont pas des choses qu'on devrait lui signaler. Car la Chambre des communes est le seul lieu où les députés peuvent exprimer au Gouvernement des griefs, des plaintes, des propositions et des critiques d'ordre pratique. Les expressions employées par le ministre n'expriment peut-être pas sa pensée. J'espérerais qu'il ferait bon accueil à des propositions du genre de celles qu'on a exprimées ce soir, pas du tout dans l'idée de faire battre en retraite le Gouvernement dans un sens ou un autre. Si le ministre recule au sujet de cette question, c'est le premier repli que je lui aurai vu accomplir depuis mon arrivée à la Chambre en 1935.

M. BLACKMORE: J'ai suivi la discussion tout l'après-midi et jusqu'à cette période de la soirée, et j'ai constaté qu'on a soulevé des objections contre presque tous les impôts proposés dans l'exposé budgétaire. Je n'ai trouvé personne qui approuve entièrement le programme financier du Gouvernement. J'y vois la preuve que le régime fiscal est trop rigoureux dans l'ensemble. Le ministre invoquera naturellement la nécessité de trouver les fonds, révélant ainsi l'existence de deux points de vue opposés et notre insuccès à trouver la recette. Je dirai que le ministre n'a pas tenu compte des besoins d'un peuple en guerre. Il a cité, cet après-midi, l'impôt sur le revenu en Angleterre et aux Etats-Unis et a souligné le fait que notre régime n'est pas plus rigoureux que ceux-là. Même alors, nous pouvons comprendre pourquoi l'impôt anglais sur le revenu doit être lourd, pourquoi le pouvoir d'achat doit y être rigoureusement réglementé, parce qu'il y existe une rareté de toutes espèces de marchandises, une pénurie de ressources. Mais il n'en est pas ainsi au Canada. Notre main-d'œuvre masculine et féminine est abondante pour assurer les services et la production des biens que la population peut utiliser, aussi bien que pour tous nos besoins à destination des alliés et aux fins de la poursuite de la guerre. C'est raisonner à faux de conclure à la nécessité de lourds impôts au Canada du fait que ceux de l'Angleterre doivent être nécessairement élevés.

Pour faire voir qu'il existe un autre côté à cette question des besoins de la population, je vais consigner au hansard une brève déclara-

tion tirée de la revue *Labour*, publiée aux Etats-Unis. C'est dans l'édition du 14 juillet 1942 que je trouve le passage suivant:

La Fédération américaine du travail a établi qu'une famille de cinq personnes doit disposer d'un revenu de \$44 par semaine dans la crise actuelle pour vivre honnêtement et conserver sa santé, et d'au moins \$30 pour les nécessités absolues.

Des chiffres de cette nature réduisent à néant tous les arguments que le ministre nous a présentés pour excuser son impôt sur le revenu. L'exposé budgétaire nous parlait d'un niveau normal de santé et de bien-être. Au cours de mes remarques sur ce budget, j'ai voulu savoir si le ministre avait des idées arrêtées sur ce qui constitue un niveau de vie convenable. Mais il n'en avait pas ou du moins il n'a pas daigné nous les faire connaître. De même ses conseillers semblent n'avoir aucune idée de ce qui peut être au pays un niveau de vie convenable.

Avec des impôts aussi lourds, une forte partie de la population sera réduite à de telles souffrances et de telles privations que la honte en rejaillira sur le ministre et que tout effort de guerre efficace en deviendra impossible— littéralement impossible. Il suffit de multiplier \$44 par 52 semaines et d'en comparer le produit au chiffre qui restera à la famille moyenne une fois les impôts prélevés, ou encore de multiplier \$30 par 52 pour mettre en lumière toute l'ignominie de notre régime fiscal.

"Il nous faut les fonds", dit-on. Je laisse cette question de côté pour le moment. L'honorable député de Parry-Sound (M. Slaght) a bien mérité du pays par ses remarques de l'autre soir. Une telle déclaration de la part d'un homme qui occupe un tel rang dans son parti et dans le pays est un geste noble et courageux. Il ne l'aurait pas faite s'il n'y avait pas cru. Mais si un homme de son intelligence et de son expérience a pu se convaincre de la vérité de ce qu'il a dit en cette occasion, chacun de ses collègues doit se tenir pour averti.

M. MacNICOL: L'honorable député n'a-t-il pas entendu la réponse du ministre des Finances?

M. BLACKMORE: Oui, la réponse du ministre des Finances était puéride.

M. MacNICOL: C'était un discours magistral.

M. BLACKMORE: La réponse faite par le ministre des Finances était puéride. Je ne me donnerai pas la peine de l'analyser, mais elle n'apportait aucun argument de fond contre la thèse de l'honorable député de Parry-Sound.